MAGNY LE MAG

Juin 2022
N°36

MAGNY EN MUSIQUE

DOSSIER P.8 À 11

12 ET 19 JUIN : VOTEZ AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES p.4

PASSEZ LE CODE DE LA ROUTE À MAGNY p.6

MAGNY SUMMER FAIT SON RETOUR p.16

ANIMATION

ANIMATION

SOMMAIRE

P.4 à 6 - Informations locales
VOTEZ AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE
MAGNY SE SOUVIENT
PASSEZ LE CODE DE LA ROUTE À MAGNY
DE NOUVELLES CANISETTES

P.7 - Urbanisme/Travaux
MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

P.8 à 11 - Dossier
Magny en fête

P.12 - Développement durable
PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX
À QUOI SERT LE SIAM ?

P.13-15 - Enfance
VOTRE NOUVEAU CCDJ
LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR LES 11/17 ANS
IMMERSION EN ANGLAIS : LET'S HAVE FUN
CET ÉTÉ DANS LES CENTRES
FORUM SANTÉ POUR LES COLLÉGIENS
EN VISITE AU COLLÈGE

P.16 - Prochainement
MAGNY SUMMER FAIT SON RETOUR
NOUVEAU SPECTACLE : JÉRÉMY CHARBONNEL

P.17-18 - Arrêt sur images

P.19 - Tribunes/État civil

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 36 - Juin 2022 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication/Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

Let the music play ! Ce mois de juin sera animé avec un début d'été placé sous le signe de la musique à Magny le Hongre.

Nous vous donnons dès maintenant rendez-vous place de l'Église tous les vendredis et samedis soirs pour écouter de nombreux groupes, professionnels ou amateurs, pour la deuxième saison des terrasses musicales, et ce durant tout l'été.

Le 21 juin, ce sera la fête de la musique qui se tiendra sur la place de l'Église et au sein de l'église Sainte-Geneviève.

Enfin, point d'orgue de cette programmation musicale, le retour après trois ans d'absence, du festival Les Magnytudes les 24 et 25 juin, avec une belle programmation et de nombreuses animations proposées par les services municipaux. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous nos partenaires pour leur soutien qui permet à cette édition 2022 des Magnytudes de se tenir.

Si le festival en est à sa cinquième édition, il est des évènements qui se sont déroulés pour la toute première fois sur notre commune le mois dernier. Ainsi, les premières éditions du Forum Séniors, de Magny en Selle et de la Hongrémanienne Junior. De beaux succès populaires qui seront assurément reconduits.

Tout nouveau également, l'installation du Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) avec 15 nouveaux membres motivés et volontaires pour porter les sujets inhérents à la jeunesse et proposer de nouveaux projets.
Beaucoup de nouveautés donc à Magny le Hongre, preuve d'un territoire qui bouge et d'une ville dynamique !

Pour terminer cet édito, je tiens à saluer et à remercier M. Alexandre CARLIER, responsable du service Communication de la ville qui a été, avec son équipe, à l'initiative de cette nouvelle maquette de Magny le Mag. Je lui souhaite le succès mérité dans sa nouvelle aventure professionnelle.

A très bientôt dans les rues animées de notre village.

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

Votez aux élections législatives

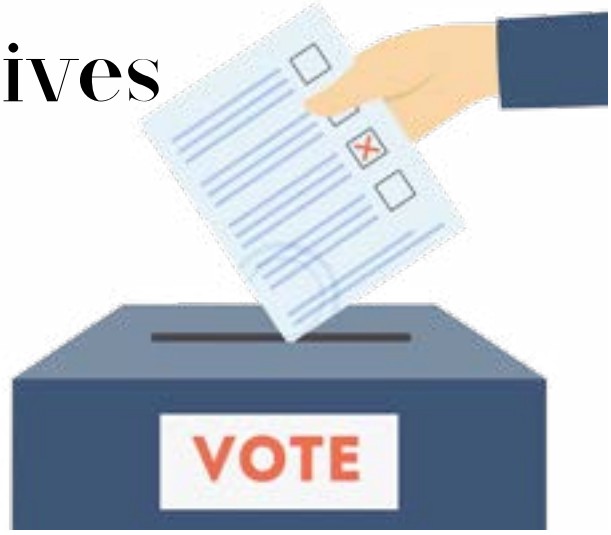

Les dimanches 12 et 19 juin, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire leurs députés.

Pour qui votons-nous ?
Les élections législatives permettent d'élire les représentants du peuple à l'Assemblée nationale (les députés), au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Un député est élu dans chacune des 577 circonscriptions du pays et ce pour une durée de 5 ans (sauf dissolution du président de la République en cours de mandat). Nous, Hongrémaniens, votons dans la cinquième circonscription de Seine-et-Marne, qui s'étend sur un secteur allant du Val d'Europe à l'ouest, au canton de La Ferté-sous-Jouarre à l'est, et au canton de Coulommiers au sud. Ce sont environ de 90 000 électeurs qui sont appelés aux urnes.

Quels pouvoirs ont les députés ?
Les députés participent au travail législatif. Ils préparent le débat qui se tiendra en séance publique à l'Assemblée nationale et qui aboutira au vote des lois. Ils peuvent proposer des amendements qui sont les modifications d'un texte présenté initialement. Un député peut lui-même proposer une loi. Ils participent au contrôle du Gouvernement et peuvent questionner ses membres sur ses actions.

Où et quand voter ?
Le premier tour se déroulera le **dimanche 12 juin**. Si aucun candidat ne réunit plus de 50% des suffrages (avec au moins 25% des voix des électeurs inscrits), un second tour se déroulera **dimanche 19 juin**. Il opposera les candidats arrivés aux deux premières places ainsi que ceux ayant obtenu au moins 12,5% de voix des électeurs inscrits.

Voter à Magny le Hongre
Les cinq bureaux de vote de Magny le Hongre sont les mêmes que lors de l'élection présidentielle (Hôtel de Ville, Stade des Peupliers, école Charles Fauvet, école Éric Tabarly, école Simone Veil) et sont indiqués sur votre carte électorale. **Attention : ils seront ouverts de 8h à 18h** (contrairement à l'élection présidentielle durant laquelle ils étaient ouverts jusqu'à 19h). Rendez-vous sur place avec votre pièce d'identité (obligatoire). Liste des pièces acceptées sur le site *www.service-public.fr*) et votre carte d'électeur (non obligatoire mais vivement recommandée car elle facilite la circulation des votants dans le bureau et fait gagner énormément de temps).

Pensez à la procuration
Si vous ne pouvez être présent le jour J, pensez au vote par procuration que vous pouvez déléguer à une personne de confiance. Rendez-vous sur le site internet dédié *www.maprocuration.gouv.fr* pour remplir une demande en ligne, ou physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence pour y remplir le formulaire Cerfa idoine. **Merci de vous y prendre le plus tôt possible sous peine de voir votre demande traitée hors délai.**

Formation gratuite : boostez votre visibilité !

Vous êtes jeune étudiant en recherche de stage, alternance ou encore en recherche de CDD ou de CDI ? La mairie vous propose une formation gratuite de 3 heures, le **11 juin 2022**, de 9h à 12h.
Pascal Céreuil, professeur EMarketing dans les grandes écoles, vous apprendra les trucs et astuces pour booster votre visibilité pour des recruteurs et ainsi décrocher le poste de vos rêves en appréhendant la force des réseaux sociaux et la E-Réputation.
Formation gratuite de 3 heures en mairie, limitée à 10 apprenants.
Inscription par email à l'adresse *pcereuil@gmail.com* en indiquant votre nom, votre prénom et les coordonnées auxquelles vous pouvez être joint (numéro de téléphone, email).

Les élus à votre rencontre

Lors d'une rencontre de quartier, vos élus ont écouté vos préoccupations et ont proposé des solutions.

Les élus de la ville avaient donné rendez-vous aux habitants des environs de la rue du Colombier samedi 2 avril pour échanger sur les problématiques de leur quartier et voir ainsi ensemble quelles solutions pouvaient être explorées pour les résoudre.

Certains habitants ont évoqué la détérioration du lavoir et son intégration difficile au paysage urbain sur place avec le temps. Les élus présents ont ainsi pu proposer son remplacement par un espace vert plus approprié.
Les automobilistes ont exposé le manque de clarté de la signalisation au carrefour entre la rue du Lavoir et la rue des Nénuphars. Les élus ont pu assurer qu'un marquage au sol plus explicite sera effectué.
Le sujet de la vitesse de circulation des véhicules a également été abordé.
Vous souhaitez rencontrer vos élus pour évoquer la situation de votre quartier, sur l'existant mais aussi sur les améliorations à suggérer ? Écrivez à *mairie@magnylehongre.fr* pour en informer la mairie.

Magny se souvient

Après le 8 mai, l'Arc de Triomphe.

C'est sous un magnifique soleil de printemps qu'une centaine de personnes s'est réunie dimanche 8 mai pour commémorer la victoire des alliés en 1945. Forte d'un contingent d'élèves du collège Jacqueline de Romilly venus dans le cadre de leur passeport citoyen, la foule a pu honorer son devoir de mémoire en rendant hommage à celles et ceux tombé(e)s pour la France lors de la seconde guerre mondiale, en présence des élus de la Ville, de Patricia Lemoine, députée de la circonscription, des nouveaux élus du CCDJ (voir p.13) et des associations d'anciens combattants.

La classe Défense et Sécurité globale du collège était également présente et a lu un texte. Ces mêmes élèves ont également eu l'honneur d'aller à Paris le mercredi 18 mai pour le ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, accompagnés de leur Principal, M. Leroux, de leur professeur M. Mouty, et d'Alexandre Affre, conseiller municipal et Correspondant Défense de la Ville.

Passez le code de la route à Magny

Passez votre code juste à côté de chez vous.

Depuis le 18 mai, la ville de Magny le Hongre accueille dans ses locaux du stade des Peupliers (rue de l'Abyme) des sessions d'examen du code de la route toutes les deux semaines, de 15h à 16h, proposées par la société Exacode.
Tout au long de l'année, retrouvez des sessions régulières qui permettent à chacun de passer son code facilement et sans trop d'attente, que vous soyez candidat libre ou élève d'une auto-école.

Ouverts à tous, les examens sont encadrés par des professionnels et permettent de bénéficier de conditions optimales, sans triche possible. À l'aide d'une tablette numérique, les candidats répondent en effet à une série de questions indépendantes de celles des autres personnes dans la pièce, avant d'obtenir le résultat final.

Pour bénéficier de cette formule de proximité, il est nécessaire de s'inscrire au préalable à l'examen sur *www.exacode.fr* si vous êtes en candidat libre, ou de vous rapprocher de votre auto-école, si vous avez débuté une formation. Attention le nombre de places pour participer à ces sessions est limité.

+ d'infos
Toutes les informations sur ce service sont à retouver sur le site www.exacode.fr

De nouvelles canisettes

Les propriétaires de chiens à Magny le Hongre devraient trouver sur leur route deux nouvelles canisettes délivrant des sacs pour les déjections de leur animal de compagnie. En effet, la ville a validé l'achat et l'installation de deux distributeurs qui devraient apparaître ces prochaines semaines :
- En entrée de ville, rue du Moulin à Vent
- Au carrefour de la RD93 et de la Boucle des Épillets

Votre chien tenu en laisse
Par ailleurs, il est rappelé que les chiens doivent être promenés en laisse dans les rues de la ville. Merci de respecter la quiétude et la sécurité de chacun en tenant votre chien en laisse à côté de vous.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Il peut sembler facile de louer son logement principal ou secondaire à des tiers pour des vacances. Mais de nombreuses obligations régissent cette pratique et l'agglomération prévoit de les renforcer.

Un meublé de tourisme est un local d'habitation équipé (meubles, literie, cuisine...), loué de manière répétée et pour de courtes durées à une clientèle de passage. Les meublés de tourisme peuvent aussi bien être des appartements que des maisons et le loueur peut être un particulier ou un professionnel. Si vous êtes propriétaire d'un logement et que vous souhaitez le louer en meublé de tourisme, vous devez au préalable vérifier que le règlement de copropriété ne l'interdit pas. Si vous êtes locataire et que vous souhaitez sous-louer votre logement, vous devez impérativement obtenir l'accord écrit de votre bailleur. La chambre d'hôtes quant à elle, est située dans la maison ou l'appartement de l'habitant. La location d'une chambre d'hôte comprend la fourniture groupée d'une nuitée et du petit-déjeuner. L'accueil est assuré par l'habitant. Il ne peut pas louer plus de 5 chambres par habitation, ni accueillir plus de 15 personnes en même temps. La location est assortie, au minimum, de la fourniture de linge de maison. Pour pouvoir louer un meublé de tourisme ou exploiter une chambre d'hôtes, vous devez respecter un certain nombre de démarches.

Déclaration auprès de la Mairie

Qu'il soit classé ou non, le meublé de tourisme doit être déclaré en Mairie par son propriétaire par le biais du formulaire CERFA n°14004*02. La déclaration en Mairie n'est toutefois pas obligatoire si le logement concerné constitue la résidence principale du propriétaire (qui doit donc l'occuper plus de huit mois par an).
Pour la chambre d'hôtes, il convient de déposer le formulaire CERFA n°13566*02. Ces documents téléchargeables sur *www.service-public.fr* sont simples et rapides à remplir, puisque vous n'avez qu'à renseigner votre identité et vos coordonnées, un léger descriptif du bien (nombre de pièces, de lits...) ainsi que les périodes prévisionnelles de location. Il faut savoir que le défaut de déclaration entraîne une contravention de 450€. Ces démarches s'accompagnent en outre de l'accomplissement de formalités auprès de l'administration fiscale

Paiement de la taxe de séjour

Les vacanciers sont redevables de la taxe de séjour calculée par personne (de plus de 18 ans) et par nuit. Le montant de cette taxe, voté par Val d'Europe Agglomération, varie en fonction du type d'hébergement et de son classement. Le département a, par ailleurs, institué une taxe additionnelle de 10% recouvrée en même temps que la taxe de séjour. Cette dernière est perçue par les propriétaires ou logeurs pour le compte de l'intercommunalité à qui ils la reversent mensuellement. Cette taxe permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique.

Renforcement des conditions de location

Devant le grand nombre de plaintes reçues à l'encontre de locataires peu regardants quant à la tranquillité du voisinage et au respect de la vie en communauté, les élus de Val d'Europe Agglomération travaillent actuellement au renforcement des mesures en vigueur pour permettre ou non la location de ce type d'hébergement. Informations à suivre prochainement.

Magny en fête !

Ces prochains jours, la ville de Magny le Hongre profite de l'arrivée du soleil et des vacances pour vous proposer différents rendez-vous où la musique sera à l'honneur.

Les Magnytudes reviennent en force !

Les 24 et 25 juin, rendez-vous place de l'Église.

Trois ans et une pandémie plus tard, le plus gros festival musical du secteur revient sur le devant de la scène pour votre plus grand plaisir. Les Magnytudes s'apprêtent à réinvestir la place de l'Église pendant deux journées mémorables marquées par une cinquième édition qui symbolisera plus que jamais le retour à "la vie normale". La formule restera celle qui vous a tant plu ces dernières années avec des **concerts gratuits et en plein air** les vendredis et samedis soirs jusque tard dans la nuit, des stands et des food trucks pour prendre du bon temps au soleil autour des tables installées pour l'occasion, une buvette conviviale, des artistes qui donnent envie de danser, des ateliers pratiques pour découvrir la musique ou encore des animations et des jeux pour les enfants...

Nous comptons sur vous pour redonner à ce rendez-vous toutes les couleurs qui étaient les siennes lors des éditions précédentes. Vous étiez environ 2 500 en cumulé sur deux jours en 2019. À vous de faire mieux en 2022 !

Le programme sur place

- Ateliers découverte de la musique avec l'association Captain Croche, le samedi, de 14h à 16h30, gratuits et sans inscription
- Concert d'ouverture le samedi, à 17h30, des élèves de l'Orchestre à l'école
- Des food trucks proposant de nombreuses spécialités culinaires, à déguster autour de tables mises à disposition par la ville de Magny le Hongre
- Des jeux (payants) pour les plus jeunes, notamment des trampolines, des structures gonflables et une "machine à coup de poing"

Merci aux partenaires de cette édition !

GAVINY

SALSOS +

SIAU

© Guillaume Fauveau

PROGRAMME DES CONCERTS

VENDREDI 24 JUIN

19h - **Gaviny**
Entre Pop, Folk et envolées celtiques saturées d'énergie, Antoine Solmiac (Outside Duo, de 2012 à 2019), Arthur Revé et Jean Urien tracent leur chemin. Trois voix, un violon, une batterie et une guitare en bandoulière et ces derniers vous entraînent dans un Roadtrip musical où les mélodies dessinent de grands espaces. Un concert sinueux et vallonné, une invitation au voyage.

20h30 - **No Money Kids**
Le tandem parisien trouble nos sens avec une aventure sonore captivante. Dans un jeu d'ombre et de lumière, le duo invite à sa table un indie-rock électrique qui puise ses influences dans la pop-culture contemporaine. Avec une guitare maîtresse des lieux, les riffs écorchés ronronnent et se lovent au creux de nappes électroniques vaporeuses. No Money Kids est le reflet d'une génération "Do-it-yourself" qui se réinvente et s'affranchit des codes.

22h15 - **Salsos+**
Salsos+ est un délicieux mélange de cultures qui se réunissent pour nous offrir le meilleur de la salsa latino-américaine. Le groupe renoue avec les origines de la salsa en l'explorant au travers d'un registre allant du latin jazz au rock, avec parfois un détour par le classique. On vous met au défi de ne pas vous déhancher au moins une fois...

SAMEDI 25 JUIN

19h - **Siau**
Nouvelle tête de la scène française, Siau a su convaincre avec ses premiers singles. Très tôt fasciné par les harmonies vocales de la fin des années 60 (The Beach Boys, Simon & Garfunkel...) Siau chante des mélodies pop en français. Une voix au grain chaud, des mots simples qui sonnent et semblent sortir de son carnet intime, on retrouve chez lui un certain goût pour la pop rêveuse (Beach House, Air, Electric Light Orchestra).

20h30 - **Rewind**
Depuis 2014, le groupe de reprises nantais revisite l'Histoire de la musique Pop-Rock avec énergie et une fidélité fédératrice à toute épreuve. Lors de ce concert multigénérationnel, venez vivre l'expérience d'un retour en arrière dans l'univers de la musique Pop-Rock des 60 dernières années en remontant le temps morceau par morceau, au son des instruments de quatre musiciens d'horizons différents.

22h30 - **Live One**
Cette année marquera le grand retour du show musical de l'orchestre Live One, bien connu des Hongrémaniens, qui réunira sur scène 7 musiciens, 4 chanteurs et chanteuses et 6 danseuses et danseurs. Sur un répertoire riche et varié (funk, disco, variété française et internationale, hits du moment, zouk, dance, soul, rock, latino...), vous danserez et chanterez sur les grands tubes de vos idoles d'hier et d'aujourd'hui.

NO MONEY KIDS

REWIND

LIVE ONE

TOUTES LES INFOS SUR LA PAGE FACEBOOK OFFICIELLE « FESTIVAL LES MAGNYTUDES » REJOIGNEZ-NOUS ET PARTAGEZ VOS MOMENTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX #LESMAGNYTUDES

La Fête de la musique, une institution !

Le 21 juin, mettez de la musique dans votre été.

Cette année, la ville vous invite à célébrer la Fête de la musique, rendez-vous traditionnel de l'arrivée de l'été en France depuis 1982. La place de l'Église mais aussi l'église Sainte-Geneviève vous accueilleront **mardi 21 juin, de 17h à 22h**, pour assister à des concerts d'artistes locaux. Depuis deux mois, les candidatures sont arrivées en Mairie pour cet évènement. Un comité de sélection, composé notamment d'élus et d'agents de la Ville, s'est réuni pour en conserver huit. Les heureux lauréats se produiront sur la scène installée à cet effet devant laquelle les spectateurs pourront danser, mais aussi dîner ou boire un verre (voir p. 11).

- **Célia Amarouche** (Pop rock anglais, R'n'b, chanson française)
- **Captain Croche et Orchestre à l'école** (Variété)
- **JassyBee Band** (Rock alternatif, Pop-rock, funk)
- **Chorale Les Enchanteurs** (Variété)
- **Power of Cover** (Rock et Musique actuelle)
- **AD Music** (Rap)
- **Magny Seventy** (Jazz, Folk)
- **Nirmalight** (Pop rock anglais)

L'an dernier déjà, la ville avait prévu de célébrer ce rendez-vous, pour mettre un peu de chaleur dans le cœur des habitants qui subissaient des restrictions sanitaires. Malheureusement la météo avait compliqué la tâche des organisateurs qui avaient dû se résoudre à réduire l'évènement à un concert en déambulation, entre la place du Marché et la place de l'Église, retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville et qui avait recontré malgré tout un vif succès. Partie remise : cette année, Magny vous invite à nouveau à célébrer la musique. Dans le respect du voisinage et pour la bonne tenue de cette Fête de la musique, nous comptons tous sur vous pour accueillir l'été comme il se doit, sur la plus belle des notes !

Le mot de l'élu

Laurent Choukroun, Adjoint au Maire délégué à la culture

La ville se met à la musique tout l'été. Dès le 27 mai, de nombreux groupes de musique se produiront tous les vendredis soir sur les terrasses musicales (instaurées en 2021 par Mme le Maire et le service Culture). Une programmation riche et variée vous attend : Rock, jazz, rap, pop électro ! Le samedi soir, la commune mettra à disposition une scène pouvant accueillir des musiciens ou formations qui partageront avec vous leur univers musical (pour les groupes intéressés, merci de vous inscrire au préalable en mairie).
Le 21 juin, jour de la Fête de la musique, nous vous espérons nombreux pour fêter cette soirée ensemble. Des musiciens amateurs de tout âge ont été sollicités pour vous faire profiter de différents styles de musique. Deux lieux à retenir : la Salle Goudailler et l'église Sainte-Geneviève.
Pensez aussi à noter dans vos agendas le grand retour du festival "Les Magnytudes", les 24 et 25 juin prochains ! De belles surprises vous attendent !

Musicalement vôtre

Terrasses Musicales

De la musique tout l'été en plein air

Depuis le 27 mai, mangez en musique place de l'Église.

Devant le succès de l'opération en 2021, la municipalité de Magny le Hongre a décidé de renouveler son opération "Terrasses musicales" cette année. Objectif : proposer aux habitants de se retrouver dans un espace de détente pour manger ou boire un verre en musique.
Vous pouvez commander à emporter chez la plupart des restaurateurs de notre commune (listés sur le site de la ville *www.magnylehongre.fr* dans l'annuaire des commerçants, dans l'application Imagina à la rubrique "*Où manger à Magny ?*", ou en rubrique Actu, avec des liens menant à leurs sites respectifs) et venir déguster votre plat ou votre verre sous les toiles tendues à cet effet par la ville. Nous comptons sur votre civisme pour laisser ce lieu aussi propre que vous l'avez trouvé dans le respect de tou(te)s.

Depuis le 27 mai, chaque vendredi soir, la ville vous propose d'agrémenter votre soirée en profitant des concerts de groupes locaux en direct sur place, à découvrir entre 18h30 et 20h30. À l'heure à nous écrivons ces lignes, la programmation bouclée pour le mois de juin (susceptible de modification en cas d'impondérable) est la suivante :

Vendredi 3 juin : **Kind of Trio** (jazz)
Vendredi 10 juin : **Black on White** (électro Pop RnB)
Samedi 11 juin : **Concert des élèves de Captain Croche**
Vendredi 17 juin : **AD Music** (Rap)

Venez nombreux profiter des rayons du soleil d'avant week-end en prenant un verre ou en dînant sur la place de l'Église où l'ambiance sera musicale les vendredis et samedis soirs, et tout aussi conviviale les autres soirs de la semaine, sans musique.

Porte ouverte aux jardins familiaux

Les jardins vous ouvrent leurs portes.

Depuis plusieurs années, la Ville met à disposition de ses habitants des parcelles de terrain, sous forme de jardins communautaires, pour permettre à toutes et tous de cultiver leurs légumes et leurs plantes à leur guise. **Samedi 18 juin**, de 9h à 12h, les jardiniers qui y œuvrent vous invitent à découvrir leur petit coin de paradis lors d'une journée Portes ouvertes.
Rendez-vous aux jardins familiaux Bernard Malard (45 rue du Bois de la Garenne) pour un moment convivial et instructif. Des concours seront organisés sur place pour déterminer les jardins les plus diversifiés, soignés, jolis, etc, grâce à vos votes.

À quoi sert le SIAM ?

La nature et notre santé lui doivent beaucoup.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) a été créé en 1974. Son territoire de compétence s'étend sur 32 communes de Seine-et-Marne du secteur de Marne-la-Vallée (dont Magny le Hongre qui est représenté au comité syndical par les élus Patrick Schillinger et François Jacob), portant sur une surface de 192 km² et une population de près de 230 000 habitants. Il gère directement les réseaux structurants d'eaux usées dits "de transports" ainsi que les deux stations d'épuration de Saint-Thibault-des-Vignes et de Jablines. En revanche, ce sont les Communautés d'agglomération qui ont en charge, chacune sur leur territoire, la gestion des réseaux d'eaux pluviales (EP), les réseaux d'eaux usées (EU) dits "de collecte", les branchements et l'assainissement non collectif.

Protéger notre eau potable
Le rôle du SIAM est absolument primordial pour notre environnement et notre santé puisque les structures dont il a la gestion ont pour vocation de protéger nos cours d'eau et nos nappes phréatiques dans lesquelles nous puisons l'essentiel de notre eau potable. Par des actions naturelles, les eaux collectées sont débarrassées des diverses pollutions dont elles sont chargées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Production d'énergie
En terme de développement durable, le SIAM va plus loin car le traitement des eaux usées ne s'arrête pas là. Les produits recueillis par ce traitement, notamment les boues, sont ensuite valorisées dans la plupart des cas et deviennent sources d'énergie (gaz, chaleur, électricité). Le SIAM est engagé dans un processus de transformation qui devrait lui permettre de passer d'une "simple" structure de traitement d'eaux usées à une structure productrice d'énergie à proprement parler.

+ d'infos
Pour en apprendre plus sur ses actions du quotidien et sur ses actions de sensibilisation du public, rendez-vous sur le site www.siam77.fr

Votre nouveau CCDJ

Les nouveaux élus du Conseil Consultatif des Jeunes étaient installés samedi 14 mai.

Simonetta Resta, adjointe déléguée à la Jeunesse et à l'Intergénérationnel, et Marina Renucci, adjointe à la Vie familiale, ont accueilli les quinze nouveaux membres du CCDJ et leurs familles. Ils ont pu rencontrer Mme le Maire, Véronique Flament Bjärstål, ses adjoints Patrick Schillinger et Patrick Guérin, et les conseillers municipaux Alexandre Affre, Pascal Céreuil, François Curutchet et Claude Robert. C'est à l'occasion de cette cérémonie d'investiture, que les jeunes élus se sont vu remettre une écharpe tricolore des mains de Mme le Maire pour symboliser leur engagement au service des autres. Pendant un an, ils auront pour mission de représenter les jeunes de notre commune et de proposer des activités les concernant.

La prochaine réunion du CCDJ se tiendra vendredi 3 juin pour réfléchir à leurs projets futurs. Ils seront actifs cet été pour la mise en place d'un nouveau Ciné en plein air. Nous vous communiquerons les dates de cet événement dans le prochain numéro de Magny le Mag.

+ d'infos

Toutes les informations sur le CCDJ sur le site www.magnylehongre.fr rubrique jeunesse

Le programme des activités pour les 11/17 ans

En juillet, la mairie propose de nouvelles activités pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Organisées pour les jeunes présents pendant le mois de juillet cet été, les activités jeunesse, intégrées au programme de Magny Summer (voir p. 16), font leur grand retour.

Pendant plus de deux semaines, les jeunes sont attendus pour participer par groupes de 36 ou 24 à des activités sportives et immersives : journée au Parc Astérix, Sophrologie et Yoga, Crossfit, journée à vélo, Atelier cuisine "healthy", parcours Ninja Warriors, Jeux Olympiques en équipe, tournois de raquettes, journée de survie, Tag Touch, défis aventure, Bubble foot, Laser game, course d'orientation, Escape game, journée "comme au camping", toujours encadrées par les animateurs de la commune.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en ligne sur le site de la mairie *www.magnylehongre.fr* et sont à remettre directement à l'accueil de la Mairie **entre le 30 mai et le 24 juin**, à 17h30.
Le tarif des activités varie selon leur typologie. En raison d'un nombre de places limité, une liste d'attente est susceptible d'être établie si l'activité est complète.

Immersion en anglais : let's have fun!

La ville de Magny le Hongre organise pour la première fois une semaine immersive en langue anglaise pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2, en centre de loisirs.

Dans la continuité du recrutement d'animateurs bilingues pour ses centres de loisirs, la municipalité innove en proposant cet été une semaine en immersion totale en anglais **du 18 au 22 juillet** pour 30 enfants de CM1 et CM2. Ils seront encadrés par les animatrices bilingues de la ville et l'association Wednesday School. L'occasion idéale de vivre une première expérience amusante dans la langue de Shakespeare, tout en renforçant sa découverte et sa pratique.

Les animations artistiques, culturelles, sportives, ludiques proposées lors de cette immersion seront tout autant de prétextes à apprendre du vocabulaire et mettre en pratique l'anglais appris en classe tout au long de l'année. Le principe de la semaine est basé sur la réalisation d'activités de loisir. Aucun cours de langue n'est dispensé.

La présence sur les cinq jours est obligatoire. Les tarifs sont fixés selon votre quotient familial (même tarif qu'une journée au centre de loisirs).

Pour inscrire l'un de vos enfants, vous devrez envoyer un mail à *dir.alsh-pirates@magnylehongre.fr*.

Sensibilisation à la sécurité routière pour les CM2

Comme chaque année, la Ville organisait le Critérium du Jeune Conducteur pour les élèves de CM2 encadré par des moniteurs de l'Automobile Club de l'Ouest. Au programme : atelier théorique avant de passer à une revue de leurs connaissances sur les moyens de déplacement qui les concernent (à pied, à vélo, en trottinette...) et à la conduite d'un véhicule électrique sur un circuit aménagé à Magny pour l'occasion.

Cet été dans les centres

Pour cet été, ne manquez pas les dates d'inscriptions pour que vos enfants puissent profiter des activités proposées dans les centres de loisirs. Pour rappel, voici les dates d'inscription : **jusqu'au 19 juin pour le mois de juillet et jusqu'au 17 juillet pour le mois d'août**.

Juillet

Accueil aux P'tits Farfadets

Août

Accueil au Paradis des Ouistitis

Journée pédagogique pour les animateurs

Les centres seront fermés le 31 août et le matin du 1er septembre pour préparer la rentrée.

Forum santé pour les collégiens

L'IFSI organisait un Forum Santé Prévention à destination des classes de 6e et de 5e du collège Jacqueline de Romilly.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Magny le Hongre proposait aux élèves de 6e et de 5e un événement de sensibilisation autour de la thématique de la santé.

Pendant toute une journée, les étudiants proposaient aux jeunes répartis en groupes, différentes animations autour des questions de l'alimentation, du bien-être, de l'addiction, mais également sur les gestes qui sauvent...

Les ateliers ludiques organisés ont rencontré un franc succès auprès des collégiens qui se sont montrés investis par les différentes activités préparées par les élèves de l'institut.

En visite au collège

Samedi 18 juin, le collège Jacqueline de Romilly ouvre ses portes aux futurs élèves.

Pendant une matinée, de 8h30 à 12h30, les personnes intéressées pourront découvrir les espaces de travail, la cantine, ou encore les informations importantes de la vie scolaire dans l'établissement.

Ce sera la possibilité pour les parents et les futurs élèves de venir rencontrer les collégiens et les enseignants, de discuter avec eux et de découvrir les activités et travaux réalisés par les élèves. L'occasion de découvrir également les différentes sections et options proposées au collège Jacqueline de Romilly.

* Affiche réalisée par Noéline, élève en 5e Amboise

Magny summer fait son retour

Les animations estivales font leur retour pendant les grandes vacances.

Tout le long du mois de juillet, adultes, enfants et adolescents sont invités à participer aux animations sportives et culturelles proposées par la Ville et ses partenaires.

Pour la deuxième année consécutive, **du 7 au 31 juillet,** vous pourrez profiter d'une sélection d'activités à un tarif préférentiel et de certaines activités gratuites. Les associations de la ville sont partie prenante de cette animation estivale qui avait réjoui les inscrits l'an dernier.

Le service des Sports de la Ville a également mis les petits plats dans les grands et devrait dévoiler ces prochains jours un programme complet d'activités de saison engageant. Soyez en tout cas assurés que la mise à disposition de terrains (badminton, volley) en plein air et de matériel (ballons, raquettes, etc) pour en profiter sera de nouveau au programme. De même, les enfants inscrits dans les centres de loisirs début juillet participeront à Interkids, une grande Olympiades pour toutes et tous.

+ d'infos

Consultez le programme complet sur www.magnylehongre.fr ou application Imagina.

Nouveau spectacle : Jérémy Charbonnel

Jérémy Charbonnel dévoile son nouveau spectacle à Magny en priorité. Il reste quelques places !

Ne manquez pas le spectacle 100% inédit de Jérémy Charbonnel en showcase ! **Samedi 4 juin**, la Mairie de Magny le Hongre vous offre une soirée riche en rires. Après une semaine en résidence à Magny le Hongre, le roi de l'humour grinçant achève l'écriture et le rodage de ce nouveau One Man Show. Que vous l'ayez découvert lors de son dernier spectacle présenté il y a un an, ou que vous ne connaissiez pas encore cet humoriste : ne tardez pas à réserver vos places sur le site de la Ville *www.magnylehongre.fr*. **Le spectacle est gratuit**, mais le nombre de places dans la salle des Fêtes reste limité.

15 mai

MAGNY EN SELLE

© Patrick B. "Tout en Photo"

En partenariat avec la microbrasserie Second Degré et Bobiclou, la ville proposait à ses habitants un événement dédié au vélo avec, tout au long de la journée, une multitude d'activités autour du deux-roues.

14 mai

THÉÂTRE : FAUT-IL TOUT DIRE DANS SON COUPLE ?

Un couple, une question : faut-il tout dire dans son couple ? Debra et Colin ont leur idée sur le sujet et le public n'a pas manqué de le remarquer !

19 mai

FORUM SENIORS

Les aînés ont répondu présents pour la première édition du Forum Seniors organisé à la Salle des Fêtes. Entre conférences et échanges avec des professionnels, ils ont pu trouver des réponses à leurs problématiques.

21 mai

LA HONGRÉMANIENNE JUNIOR

Comme leurs ainés, les jeunes ont pu s'essayer à la pratique du trail dans le parc du Lochy. Félicitations à tous les petits coureurs d'avoir relevé le défi !

22 mai

VIDE-GRENIERS DE PRINTEMPS

Le vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes a réuni les chineurs en quête de bonnes affaires rues de la Sourde et du Bois de la Garenne.

TRIBUNES

Liste Pour Magny notre ville

De longues journées d'été s'annoncent et nous profiterons des beaux jours pour participer aux festivités planifiées dans notre ville.
Premièrement rendez-vous aux terrasses musicales chaque vendredi soir place de l'Eglise. Moment de convivialité entre amis autour d'un verre voire une partie de cartes tout en écoutant des groupes d'horizons différents.
Puis viendra la fête de la musique où la municipalité ouvre une scène en centre-ville à des musiciens Hongrémaniens amateurs pour le plus grand plaisir de leurs fans.
Ensuite place aux professionnels qui mettront le curseur de l'émotion au plus fort lors des Magnytudes le 24 & 25 juin. Restauration et animation pour petits et grands sont prévus.
Le 14 juillet le Comité des Fêtes vous invite à un pique-nique musical aux terrasses du Lochy avec Live One en vedette. La soirée sera clôturée par le traditionnel feu d'artifice.
Le lendemain vous pourrez découvrir l'étonnant Bus Air Stream en tournée en Ile de France.
Savourons cet été festif.

Claude ROBERT

Liste Ensemble Continuons Magny Le Hongre

Tous concernés

Depuis la nuit des temps, la nature et l'homme se sont adaptés à leur environnement, l'un interférant sur l'autre. Aujourd'hui, nous sommes installés dans un certain confort, mais les conséquences du dérèglement climatique et d'une guerre qui risque de durer ou de s'amplifier doivent, chacun à notre niveau, nous faire réagir. Nous devons réduire notre impact sur la nature ainsi que notre dépendance aux énergies fossiles.
C'est ainsi que, par décret, tous les locaux tertiaires, privés et publics, de plus de 1000 m² ont l'obligation de réduire leur consommation énergétique de 40% à l'échéance 2030. Notre commune est concernée avec dix entités. C'est un lourd travail d'expertise de l'existant et de recherche de solutions efficaces et économiques. Nous y participons activement. Toutefois cela va avoir un coût très important et il faudra sans doute réduire les investissements par ailleurs. Par contre, nos dépenses de fonctionnement diminueront. C'est le scénario que nous réclamions de nos vœux.

Régis Ménigoz

Liste Un nouveau souffle pour Magny

Chers Hongrémaniens,

Le gouvernement a annoncé la suppression cette année de la redevance payée par 23 millions de foyers pour 3 milliards : Champagne !
Sauf qu'il ne prévoit pas de privatiser l'audiovisuel public, il va donc falloir trouver cette manne ailleurs. Rangez donc le champagne, car il n'y a guère que deux solutions : augmenter les impôts ou alourdir la dette.

« Le Sévice Public » est supposément un service essentiel parce que prétendument indépendant, sans trop de pubs et avec des programmes officiels ou religieux.
Pourtant, quiconque a déjà écouté avec recul ses canaux se rend compte objectivement que ce n'est pas le cas. La dépendance à l'Etat est même plus dangereuse que celle à une entreprise, les médias privés étant suffisamment libres, divers et nombreux, nul ne peut tous les posséder. Quant aux programmes culturels et religieux, il ont aussi leurs chaînes privées dédiées.
La publicité et la privatisation seraient donc un bien maigre tribut à payer pour être libéré d'une propagande lénifiante.

Frédéric ROMERO

État civil

Naissances et mariages à Magny le Hongre depuis le 16 novembre 2021 (listes arrêtées au 15 mai 2022).

NAISSANCES

MARIN RUFIN Victoria, née le 28 juin
DEROUICH Rayan, né le 2 décembre
SANDERS Wyatt, né le 11 décembre
PESCE Sacha, né le 16 décembre
GODARD Mélodie, née le 11 janvier
KOUAKOU Sharon Grâce Marie-Kélia, née le 12 janvier
MARZOLF Noa, né le 21 janvier
CHAIGNEAU ARMBRUSTER Lou, née le 9 février
MAILLARD Bruno, né le 10 février
MARET TRACHSEL Kensly, né le 2 mars
TRI KO Nolann, né le 5 mars
ABOUT Jimmy, né le 3 avril

MARIAGES

- M. DRUGEON Olivier et Mme JAKO Marjorie, le 5 février 2022
- M. SCHELE Jean-Paul et Mme MOREIRA Caroline, le 19 mars 2022
- M. NUNES DIAZ Steven et Mme TROCHEZ Jennifer, le 7 mai 2022
- M PIERARD Romaric et Mme SELLIER Émilie, le 14 mai 2022

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr l'application Imagina et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

MERCREDI 1ER JUIN

FILE7 JEUNE PUBLIC :
LES VACANCES DE TISTE COOL
16h, File7
Gratuit sur réservation

RÉUNION D'INFORMATION :
CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
18h30, salle du Conseil en Mairie

SAMEDI 4 JUIN

JÉRÉMY CHARBONNEL (p.16)
Show case, 20h30, Salle des Fêtes
Gratuit sur réservation

SAMEDI 11 JUIN

SAMEDILECTURE
10h30 et 11h, médiathèque
À partir de 2 ans

DIMANCHE 12 JUIN

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h
(infos p. 4)

MODÉLISME NAVAL - NAVI MODEL CLUB
De 10h à 16h,
étang de la Mare Houleuse

SAMEDI 18 JUIN

PORTES OUVERTES AU COLLÈGE
De 8h30 à 12h30,
au collège Jacqueline de Romilly,
chemin des écoliers

PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX
De 9h à 12h, Jardins Bernard Malard,
rue du Bois de la Garenne

DIMANCHE 19 JUIN

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

MODÉLISME NAVAL - NAVI MODEL CLUB
De 10h à 16h, Mare Houleuse

MARDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE (p.10)
17h-22h , Place de l'Église

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 JUIN

FESTIVAL LES MAGNYTUDES (p.8 et 9)
19h, Place de l'Église

LUNDI 27 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Hôtel de Ville

ANIMATION